

Observatoire des odeurs

.....
Région Nouvelle-Aquitaine



Atmo Nouvelle-Aquitaine



Un dispositif national

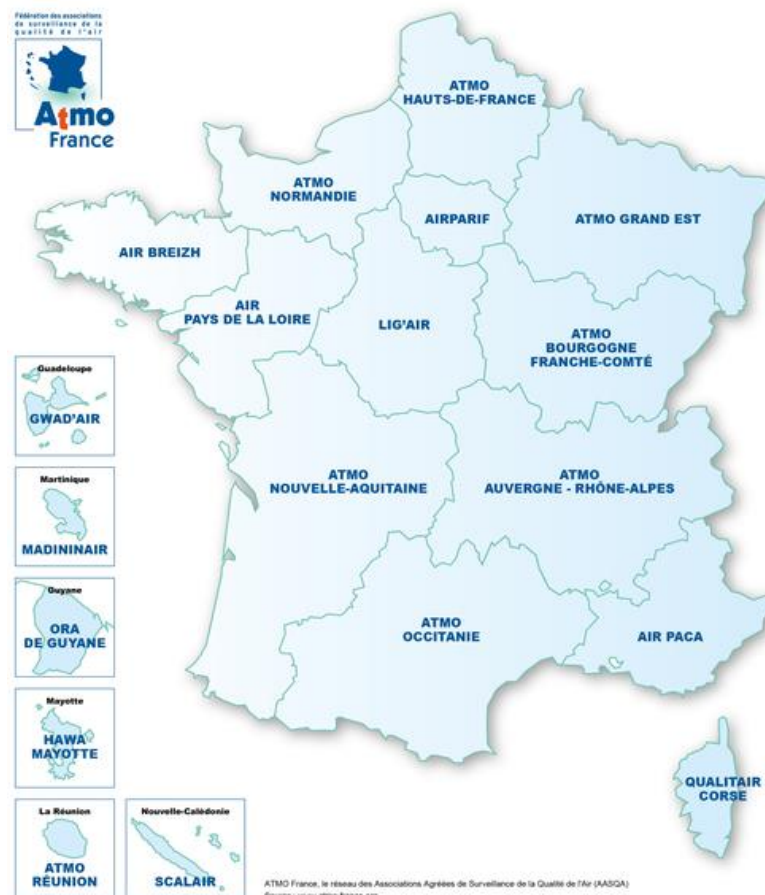
OBSERVATOIRE
DES
ODEURS
EN NOUVELLE-AQUITAINE

La fédération ATMO fédère les associations agréées de surveillance de la qualité de l'air

Associations à but non lucratif, loi 1901

Agréées par le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie

- 500 experts en France
- Fusion d'Airaq, Atmo Poitou-Charentes et Limair le 23/11/2016



Les chiffres clés



40 ANS d'expertise en qualité de l'air



PRÈS DE 190 MEMBRES

Représentants de l'État, collectivités territoriales, acteurs du monde économique, associations et personnalités qualifiées



38 SALARIÉS

météorologues, prévisionnistes, inventoristes, chargés d'études, techniciens, communication...

répartis sur 3 pôles



près de 5Md'€

de budget annuel de fonctionnement



11 AGGLOMÉRATIONS

couvertes par de la modélisation haute résolution



Les stations de mesure



Missions et expertise



SURVEILLER 24H/24
l'air de votre région



ÉTUDIER
pour améliorer
les connaissances



PRÉVOIR
les épisodes de
pollution



INFORMER
pour sensibiliser



ACCOMPAGNER
les décideurs
dans leurs plans d'actions



Les missions de l'observatoire s'inscrivent dans :

- Plan Régional de Surveillance de la Qualité de l'Air (PRSQA)

en cohérence avec le Plan National de Surveillance de la qualité de l'air (PNSQA)



L'observatoire des odeurs



Définition et généralités sur les odeurs



- 2^{ème} motif de plainte après le bruit, les odeurs sont ressenties comme une pollution de l'air
- La Loi sur l'Air et l'Utilisation Rationnelle de l'Energie (LAURE) de 1996 reconnaît à chacun « **le droit de respirer un air qui ne nuise pas à santé** » et reconnaît comme pollution « **toute substance susceptible de provoquer des nuisances olfactives excessives** »
- Les odeurs sont difficiles à caractériser mais sont rarement associées à des notions de toxicité. Les odeurs sont le plus souvent perçues à des concentrations très faibles, bien inférieures aux valeurs limites
- Il existe des techniques **instrumentales** (physico-chimiques) ou **sensorielles** (olfactométrie) pour mesurer et identifier les odeurs
 - Détermination de la concentration et de l'intensité d'une odeur → jury de nez expert
 - Estimation de la gêne olfactive → jury de nez riverains
 - Identification des odeurs → Langage des Nez®, jurys de nez riverains et expert



Qu'est-ce qu'un observatoire des odeurs ?



Derrière ce terme se retrouvent les « **nez** » (riverains ou industriels) et l'ensemble des parties prenantes (Communes, Industriels, DREAL, ARS, Associations diverses, etc). L'observatoire permet d'assurer la surveillance des odeurs sur un territoire depuis la **communication**, autour du recrutement de nez, jusqu'à l'**exploitation** fine des résultats en passant par la **formation**. Il en est de deux types en fonction de la **complexité du site industriel** et des enjeux.

- Sites industriels **complexes** (multi-sources) : mise en place d'un jury de nez de riverains et de nez industriels (idéalement) formés à la reconnaissance des odeurs selon la méthode du Langage des Nez®
- Sites industriels **simples** (mono-source) : mise en place d'un jury de nez de riverains ayant reçu une formation simplifiée à la reconnaissance d'odeurs



Objectifs d'un observatoire des odeurs



- ▶ Permet de réaliser une surveillance des odeurs au cours du temps sur la base des perceptions olfactives des riverains
- Objectiver les nuisances perçues par les riverains (fréquence, intensité, type, niveau de gêne, etc)
- Identifier la (les) source(s) potentielle(s) d'une odeur
- Mettre à disposition de l'industriel et des riverains une information régulière permettant de mieux comprendre l'impact olfactif d'une activité
- Suivre l'évolution des perceptions odorantes suite à la mise en place de solutions techniques de la part des industriels
- Améliorer le dialogue/la communication entre les différents acteurs
- Alerter l'industriel d'une odeur/nuisance gênante ou inhabituelle afin de gagner en réactivité



Jury de nez et missions



Un jury de nez est composé de citoyens **volontaires, bénévoles**, des tout âge et catégorie socio-professionnelle. Ce sont des personnes **impliquées, motivées, disponibles** et ayant reçu une **formation initiale à la reconnaissance d'odeurs ou une formation au Langage des Nez** ®

Le jury doit être à minima de 10 personnes et idéalement jusqu'à 20 personnes (ou plus)



La mission principale des nez est de réaliser une **veille olfactive** sur une période significative

- Etablir un bilan objectif des odeurs sur un territoire donné
- Engranger un nombre suffisant de données pour en faire une exploitation pertinente au regard des données météorologiques et de fonctionnement du site
- Réaliser un suivi temporel précis en fonction des mois de l'année et à terme année après année



Jury de nez et missions

	Sites simples	Sites complexes
Typologie de nez	Riverains	Riverains + Industriels
Type de formation	Initiale	Langage des Nez®
Durée formation	1/2 journée	32h réparties sur 8 semaines
Révisions	Tous les 6 mois – 1/2 journée	Tous les mois – séance de 1h30
Olfactions standards	2 fois par jour pendant 1 semaine, chaque mois, sur un an	2 fois par jour pendant 1 an
Olfactions complémentaires	Autant que souhaité	



Merci de votre attention

Observatoire des odeurs à Atmo Nouvelle-Aquitaine

www.atmo-nouvelleaquitaine.org

